



Vente puis achat avec le même prêt

Par Loulouback

Bonjour alors voila nous envisageons de vendre notre maison pour en racheter une autre en gardant le même crédit . Notre question est la suivante : le notaire peut-il bloquer l'achat de la nouvelle maison parce que nous avons gardé le crédit du premier bien , ou bien cela ne l'importe peu ? Je précise qu'il n'y a pas d'hypothèque sur notre maison et donc le produit de la vente nous sera transféré sur l'un de nos comptes (autre que notre banque principale) donc la banque ne vera pas que notre bien a été vendu.

Ps: si votre réponse ne réponds pas à ma question abstenez vous s'il vous plaît.

Merci à ceux qui voudront bien me renseigner.

Cordialement !

Par ESP

Bonsoir

Le notaire, en l'absence d'affectation hypothécaire, devrait procéder à la réitération de la vente et à fortiori établir l'acte de la nouvelle acquisition sur la base de votre "autofinancement.

Après, c'est votre affaire.

Avez vous néanmoins fait les bons calculs sur la base des taux historiquement bas actuels ?

Selon la loi, l'emprunteur a pour obligation d'avertir l'établissement auprès duquel il a souscrit le crédit, qui est affecté juridiquement au bien, par l'acte d'acquisition et devrait être remboursé.